

Direction Départementale des Territoires

Metz, le 15 octobre 2018

Service Aménagement Biodiversité Eau Police de l'Eau

Le directeur départemental

Affaire suivie par frederic.pollet@moselle.gouv.fr 03 87 34 83 50

Mairie de Roussy-le-village 2, Ruelle Abbé Pax 57330 Roussy-le-village

Objet:

Dossier de déclaration concernant la réhabilitation d'une ancienne grange et transformation en maison associative

intergénérationnelle

Accord immédiat

Réf:

FP\Dossiers instruits_en cours\Remblai\Roussy le Village\maison intergénérationnelle

P.J:

1 dossier

Récépissé de déclaration

Monsieur le Maire.

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

> Réhabilitaion d'une ancienne grange et transformation en maison associative intergénérationnelle

Les références administratives de ce dossier sont les suivantes :

- Date de réception du dossier au guichet unique de l'eau : 02 octobre 2018
- Numéro d'enregistrement au guichet unique de l'eau : 57-2018-00427
- Dossier réalisé par : Mairie Roussy le village

Je vous précise que votre dossier est complet et régulier sur le fond <u>au titre de la «Loi sur l'Eau»</u>, et je vous prie de trouver ci-joint le **«récépissé de déclaration»** clôturant son instruction administrative. Dès lors, **vous pouvez entreprendre cette opération à compter de la réception du présent courrier.** Le descriptif de l'opération est joint au présent courrier.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récépissé de déclaration. Le dossier sera consultable en mairie.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous rappelle que cette décision est susceptible de recours contentieux devant le tribunal administratif, par le déclarant dans un délai de deux mois et par les tiers durant un délai de un an, dans les conditions définies à l'article R. 421-1 du code de la justice administrative.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

LA RESPONSABLE DE L'UNITÉ POLICE DE L'EAU

VALERIE ANTOINE-POTIER